

Fiche de Synthèse

Bruno Bigourdan (Siloé) 07-07-2003

Agenda métropolitain- Automne 2003- Gros plan Ville et Campagne : se trouver sans se chercher

Quelle agriculture dans le Grand Lyon ?

Cette synthèse est issue principalement des diagnostics territoriaux agricoles des 55 communes du Grand Lyon. Ceux-ci ont été réalisés à la demande de la Communauté Urbaine de Lyon, par le service foncier et environnement de la Chambre d'Agriculture du Rhône. Ils présentent les spécificités agricoles de chaque commune (relief, rivière, nature des sols, références d'exploitation en surface et nature des cultures...) et les résultats d'une enquête menée auprès d'un échantillon représentatif d'exploitants.

Le panorama d'ensemble révèle une très grande variété des espaces et activités agricoles au sein du Grand Lyon, un apport de plus en plus reconnu à la vie urbaine à différents niveaux, mais aussi une grande fragilité de ces espaces et activités agricoles.

➤ Entre ville et campagne :

Sur des espaces variés de vallons, combes, plateaux, plaines et petits massifs montagneux (le Mont Verdun culmine à 652 m.), **10 360 hectares sont exploités** sur une superficie totale de près de 50 000 ha, **soit 20,72 % de la surface du Grand Lyon.**

Certaines communes (Cailloux - sur- Fontaines ou Sathonay – Village par exemple) ont gardé un fort caractère rural avec plus de 60% de SAU (Superficie Agricole Utilisée) du territoire, alors que d'autres communes comptent jusqu'à 20% de surface en friche. Ces friches sont des terrains qui ne sont plus cultivés pour des raisons liées essentiellement à une insuffisance de rentabilité (parcelle trop petite principalement ou difficile d'accès).

Parmi les **312 exploitations agricoles répertoriées**, 241 ont un caractère exclusivement professionnel. C'est à dire qu'elles permettent d'occuper au moins une personne à temps plein toute l'année et de fournir un revenu ne nécessitant pas une autre activité. Pour les 71 exploitations non professionnelles, 50 sont occupées par des exploitants en double activité (travail salarié à côté) et le reste par des retraités. L'implantation des 241 exploitations professionnelles est contrastée : 112 sont implantées sur la plaine de l'Est Lyonnais, 63 à l'Ouest et au Sud – Ouest, 51 au Nord de l'agglomération et 15 dans les Monts d'Or.

Les surfaces travaillées vont de 6 à 110 ha par exploitation suivant le type de production (légumes, céréales, élevage ...) avec une médiane de 45 ha.

➤ **Une multi-activités et une tendance à la vente directe:**

A la différence du département du Rhône qui compte une exploitation sur deux spécialisée en viticulture, l'agriculture du Grand Lyon ne se distingue pas par une filière principale mais par la diversité.

L'alternance climatique (risques de gels tardifs, périodes de sécheresse et d'orages) et la nature très hétérogène des sols (depuis les meilleurs du département jusqu'aux moraines frontales du glacier du Rhône à Irigny) favorisent une grande panoplie d'activités **qui génèrent près de 15 millions d'euros** de chiffre d'affaires.

L'élevage (lait – viande) et les grandes cultures traditionnelles (céréales, maïs ...) restent prépondérants mais **la proximité urbaine dynamise le maraîchage, l'arboriculture et l'horticulture.**

La vente directe ou sur les marchés est fortement pratiquée et suivant la saison satisfait 15 à 40% des besoins de la population locale en fruits (pommes, pêches, cerises, abricots, petits fruits) et légumes frais. La commercialisation par le marché de gros (lieu d'échanges de gros volumes de marchandises, entre professionnels de la production et de la distribution) est secondaire.

La viticulture est aussi présente sous l'appellation des Coteaux du Lyonnais.

L'élevage de chevaux, de chèvres et même d'autruches (une exploitation) ou la production de plantes aromatiques viennent compléter la diversité.

➤ **Des difficultés de cohabitation :**

La cohabitation entre agriculture et zones d'activités industrielles ou d'habitat n'est pas sans difficultés. Des parcelles de plus en plus dispersées et des bâtiments enclavés en zone urbaine posent des problèmes d'accès et de circulation. Certaines communes ont parfois interdit la circulation des engins agricoles à certaines heures de la journée sur les voies principales de circulation, ce qui ne facilite pas le travail pour une activité déjà soumise aux aléas climatiques. Des riverains se plaignent du bruit et des odeurs émanant des exploitations. Les agriculteurs se plaignent du manque de respect de leurs productions et équipements, qui se traduit quotidiennement par du « chapardage » dans les cultures (vols de salades, de fruits, coupe de tournesols, ...), l'abandon de déchets (voitures, gravats, déchets verts, huiles ...), des dégâts occasionnés sur les serres et des dégradations des chemins par les 4x4 et les motos.

➤ **Des inquiétudes :**

La pression foncière importante, due à l'attractivité résidentielle (construction de maisons individuelles) favorise la cession de terrains. La réduction généralisée des surfaces des exploitations remet en cause leur devenir économique par manque de rentabilité. La population des exploitants est vieillissante : 39 % des exploitants ont plus de 50 ans et ils travaillent le ¼ de la surface agricole du Grand Lyon ; ¾ des exploitants de plus de 50 ans sont sans succession ; 17 « installations aidées » de jeunes ont été seulement réalisées depuis 10 ans, dont 4 ont échoué. Ce triste bilan

souligne l'engagement d'un processus de disparition programmé, de l'agriculture du Grand Lyon. Il est urgent de réagir!

Pour une politique sur l'agriculture périurbaine :

La Communauté Urbaine de Lyon et la Chambre d'Agriculture du Rhône sont partenaires pour la mise en œuvre d'une politique sur l'agriculture périurbaine, car au-delà d'aspects purement économiques **l'activité agricole a une fonction de gestion de l'espace et participe activement au maintien des sites d'intérêts écologiques.**

Parmi les actions à mener, il faut préserver des zones agricoles spécifiques en fonction des activités (par exemple des surfaces suffisantes et d'un seul tenant pour les grandes cultures, des parcelles plates, accessibles et équipées en eau et en électricité pour l'horticulture), soutenir l'activité agricole sur le plan économique (par la mise en place de points collectifs de vente directe par exemple), accompagner les mutations par une implication dans les dispositifs de formation, aider la valorisation de rôles ou métiers nouveaux sous forme de « contrats d'entretien du territoire », engager une campagne de sensibilisation dans les écoles ...

L'enjeu est de taille : conserver et moderniser ou préserver l'agriculture du Grand Lyon pour préserver une certaine qualité de vie urbaine !

Actualisé le 11 juillet 2003